



Badminton Club d'Evry-Grégy



Autorisation parentale 2023-2024



Nous, soussignés père et mère de l'enfant, en cas d'indisponibilités de notre part, autorisons le club et ses dirigeants :

- à prendre toutes les dispositions pour le bien de notre enfant en particulier en cas d'accident, nécessitant une hospitalisation ou un acte chirurgical.
- à organiser par tous les moyens les déplacements nécessaires à l'activité de notre enfant.
- à diffuser les photographies de notre enfant prises dans le cadre des activités du club pour les usages du site web du BCEG (www.bceg-bad.com) ainsi que pour les publications éventuelles à des fins de communication ou par voie de presse. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de notre enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

En outre, nous nous engageons :

- à ne pas quitter notre enfant avant de nous être assuré de la présence d'un responsable de l'association chargé de l'accueillir dans le gymnase.
- à venir chercher notre enfant dans le gymnase en fin de séance.
- à informer le club ou ses dirigeants de tous problèmes particuliers de santé de notre enfant.
- à faire respecter la charte du jeune badiste BCEG par notre enfant

J'autorise mon enfant : à rentrer seul à rentrer accompagné d'un parent d'un autre joueur

	Père / Tuteur légal	Mère / Tutrice légale
Nom Prénom		
Adresse		<i>si différente</i>
Tél. Fixe		
Tél. Portable		
Mail		
	Fait à Le	Fait à Le
	(signature)	(signature)